

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 16/08/2023 BAC (à compter du 19/12/2023)

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : Direction de la santé
2	LIBELLE DU POSTE : Médecin (urgentiste) itinérant
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FSA
6	IMPUTATION BUDGETAIRE : PROGRAMME : 962 02 PROGRAMME R.H : 970 01 CODE POSTE : 7976 CENTRE DE TRAVAIL : 322
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Subdivision Santé des Iles Sous Le Vent - Centre médical de HUAHINE
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Sous la responsabilité du Subdivisionnaire, le médecin exerce ses fonctions au sein du Centre médical de HUAHINE où il est basé hors missions d'itinérance dans l'archipel. Il assure le remplacement temporaire des médecins des centres médicaux relevant de la Direction de la santé aux Iles-Sous-Le-Vent (DS/ISLV). Il assure la prise en charge de la santé de la population des îles dans lesquelles il est affecté en assurant la continuité des soins médicaux et préventifs. Il sera amené à faire des astreintes en situation d'isolement ou non selon le tableau de service du CM de Huahine ou lors de ses missions de remplacement dans les autres structures de la DS/ISLV.
9	EFFECTIFS ENCADRES A B C D Autres NOMBRES : Néant
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Subdivisionnaire DS/ISLV (chef de division) LIAISONS FONCTIONNELLES : - Liens dans le centre médical avec le médecin responsable du CM de HUAHINE
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE :
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : - Disponible à tout moment - En position d'astreintes 24h sur 24 si besoin - Isolement et insularité - Découverte des îles, ses populations et leur culture - Travaille en étroite collaboration avec les différentes structures sanitaires de l'archipel et le Centre hospitalier, notamment le SAMU, les services de l'île, etc.
13	ACTIVITES PRINCIPALES : Assurer la prise en charge des urgences et la formation du personnel à l'urgence au CM de HUAHINE Par ailleurs au CM de HUAHINE comme dans les autres îles de l'archipel dans le cadre de ses missions de remplacement : - Assurer les missions de médecine préventive, éducative et des consultations courantes en heures ouvrables : ➤ Consultation de protection maternelle et infantile ; ➤ Santé scolaire ; ➤ Prévention secondaire (suivi des chroniques) ; ➤ Education pour la santé en milieu scolaire et associatif. - Assurer les missions de médecine curative en et hors heures ouvrables selon le tableau de service des structures : ➤ Établir un diagnostic et les prescriptions de traitement ou d'examen complémentaires. ➤ Mettre à jour le dossier clinique des patients. ➤ Appliquer et superviser l'application de protocoles médicaux et paramédicaux. Participer à la gestion des affaires administratives des structures de santé des îles où il est affecté temporairement.
14	ACTIVITES ANNEXES : • Participer à la formation des agents ;

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Médecin
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Médecine générale - Diplôme d'État de docteur en médecine ; - Diplôme d'études spécialisées (DES) de médecine générale ; Titre(s) ou diplôme(s) permettant l'exercice de la profession de médecin spécialisé en médecine générale sur le territoire français.

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	➤ Sens des responsabilités			X
	➤ Rigueur, organisation et méthode			X
	➤ Polyvalence			X
	➤ Disponibilité			X
	➤ Capacités de travail en équipe			X
	➤ Adaptabilité			X
	➤ Maîtrise des outils de bureautique		X	

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : ➤ Urgences ➤ Santé publique ➤ Exercice en milieu insulaire
----	--

19	FORMATION D'ADAPTATION OBLIGATOIRE :
----	--------------------------------------

20	DUREE D'AFFECTATION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : minimum 4 ans
----	---

Le chef de service

Date :

Signature :

L'agent

Date :

Signature :